

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Concours de création d'entreprises coopératives en Occitanie Ouverture des candidatures

L'édition 2022 du concours de création d'entreprises coopératives en Occitanie est lancée ! Initié par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées, ce concours encourage l'entrepreneuriat et soutient les projets de création d'entreprise en coopérative sur la région Occitanie. Dépôt des candidatures : du 7 novembre au 5 décembre 2022 minuit.



CONCOURS

**CRÉATION D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES
OCCITANIE**

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE EN SCOP OU SCIC ?
VOUS AVEZ DÉJÀ CRÉÉ VOTRE COOPÉRATIVE ?

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AVANT LE 5 DÉCEMBRE 2022
WWW.SCOPOCCITANIE.COOP

**Porteurs de projets, jeunes entreprises, lancez-vous !
Soyez nos lauréats 2022**

4 PRIX



5 000 €
Accompagnement personnalisé assuré par les coopératives adhérentes

Avec le soutien de



Quels sont les enjeux du concours ?

Créé en 2017, le concours de création d'entreprises coopératives favorise les initiatives de création d'activités sur la région Occitanie, en récompensant et en mettant en valeur le dynamisme et la créativité de tous les entrepreneurs. Il est organisé par l'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées, structure d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives.

Depuis 2017, 24 projets ont été sélectionnés et 11 lauréats récompensés. Chaque lauréat bénéficie, en outre d'une mise en visibilité, d'un accompagnement lui permettant de consolider son projet et son modèle économique et aussi d'affiner les capacités entrepreneuriales des porteurs de projet.

UNION RÉGIONALE DES SCOP OCCITANIE PÔLE PYRÉNÉES

Parc Technologique du Canal - 3 rue Ariane – bât A - 31520 Ramonville Saint-Agne – Tél. : 05 61 00 15 50 - www.scopoccitanie.coop

SES ENJEUX

- Révéler les projets de création d'entreprises coopératives mais aussi valoriser les coopératives déjà installées, portés par les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans sur l'ensemble du territoire Occitanie.
- Soutenir et accompagner les jeunes entreprises coopératives, de moins de 2 ans, dans leur démarche entrepreneuriale en récompensant le meilleur projet créé après le 01 janvier 2021.
- Récompenser les initiatives des entreprises coopératives en faveur du développement durable et des actions inclusives (visant à prévenir les situations de discrimination liées notamment au handicap, à l'âge, à l'origine sociale ou la culture).

Les gagnants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé (prestation ou formation) assuré par les coopératives adhérentes, d'une valeur totale de 5 000 € à répartir sur les 4 prix en jeu.

À qui s'adresse le concours ?

Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projets qui résident sur la région Occitanie : entrepreneurs, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, ... et qui ont un projet de création d'entreprise coopérative (en Scop ou Scic).
Sont également éligibles celles et ceux dont le projet a déjà donné lieu à la création d'une entreprise coopérative établie sur le territoire Occitanie, immatriculée après le 1^{er} janvier 2021.

Comment participer au concours ?

Le dépôt des candidatures est ouvert du lundi 7 novembre 2022 au lundi 5 décembre 2022 à minuit.

CALENDRIER DU CONCOURS 2022

Jusqu'au 5 décembre 2022 : téléchargement du dossier et dépôt en ligne sur www.scopoccitanie.coop

Décembre 2022 : pré-sélection

Janvier 2023 : formation des finalistes

Février 2023 : jury et remise des prix

CONTACTS PRESSE

Service de presse

FLORENCE MILLET

06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

URSCOP Occitanie Pyrénées

SOPHIE HEMARDINQUER

06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

À PROPOS DE L'URSCOP OCCITANIE PYRÉNÉES

www.scopoccitanie.coop

L'Union Régionale des Scop Occitanie pôle Pyrénées est une structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives.

Pour le développement des entreprises coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Chaque année, ce sont plus de 50 projets de créations qui sont accompagnés.

Être adhérent, c'est intégrer un réseau coopératif dynamique. L'URSCOP fédère les Scop (Sociétés Coopératives et Participatives) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. La structure est soutenue par la Région Occitanie, le FSE, Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



UNION RÉGIONALE DES SCOP OCCITANIE PÔLE PYRÉNÉES

Parc Technologique du Canal - 3 rue Ariane – bât A - 31520 Ramonville Saint-Agne – Tél. : 05 61 00 15 50 - www.scopoccitanie.coop